

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 22 FÉVRIER 2016

POUR LE 26 FÉVRIER 2016

OBJET :

- Carte scolaire concernant les Collèges
- Recrutement du personnel
- Questions diverses

PRÉSENTS : M. Pierre PETITGUILLAUME, Mmes Pierrette DELAVEAU, Marie-Agnès PEYHARDI, M. Jacques MAUGRION, M. Patrice LUGNOT, M. Jérôme GABILLAUD, Mmes Séverine HÉMERY, Estelle RUFFLET, Francine PILLAIRE, Mme Anne-Laure BODIN, MM. René PELVET, Gilles LOUSTALOT

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Agnès CHION (a donné pouvoir à Mme Pierrette DELAVEAU), MM. Daniel AUMAITRE (a donné pouvoir à M. Pierre PETITGUILLAUME), Olivier DALLOT (a donné pouvoir à Mme Marie-Agnès PEYHARDI).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Anne-Laure BODIN

Projet de modification de la carte scolaire du Collège d'Eguzon

Le Maire fait part au Conseil Municipal d'un projet concernant la carte scolaire. Actuellement la Commune de Ceaulmont est rattachée au Collège d'Argenton-sur-Creuse. Afin de pérenniser le Collège d'Eguzon, il est proposé d'y rattacher la Commune de Ceaulmont. Cependant compte tenu de la géographie de la Commune de Ceaulmont et du temps de trajet inhérent, le Conseil Municipal propose de conserver les secteurs du Grand Multon, Auvergne, Villarnoux rattachés au Collège d'Argenton-sur-Creuse.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte la proposition de rattacher la Commune de Ceaulmont au Collège d'Eguzon :

- sous réserve de conserver les secteurs du Grand Multon, Auvergne, Villarnoux rattachés au Collège d'Argenton-sur-Creuse ;
- sous réserve que des dérogations soient accordées et que les transports scolaires soient assurés comme auparavant pour les deux collèges.

Recrutement du personnel

- Poste de secrétariat de Mairie :

Après avoir étudié les différentes candidatures, le Conseil Municipal a retenu la candidature de Madame Brigitte GILLET pour le remplacement de Madame Solange GABILLAUD, actuellement Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} Classe, qui prendra sa retraite le 1^{er} juillet 2016. Madame Brigitte GILLET prendra ses fonctions à partir du 5 avril 2016.

- Contrat d'avenir pour les services techniques et administratifs:

Monsieur le Maire fait part de l'ouverture d'un poste d'agent technique en contrat d'avenir ainsi que d'un poste d'agent de service.